

Retrouvez-nous sur
loisey.fr

SOMMAIRE :

- Le mot du maire
- Retour sur images
- Une 2ème jeunesse pour les bacs à fleurs
- Joies et peines partagées
- Les arrivées et départs du Village
- Le blason de Loisey
- Petites annonces
- Un nom pour le bulletin communal
- Informations pratiques

MENTIONS LEGALES

- Directeur de la publication : Le Maire
- Comité de rédaction : Le Maire Adjoint

Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du Maire

Voici le premier bulletin communal depuis que la jeune équipe municipale est en place. Ce média auquel nous sommes tous attachés est complémentaire de la Lettre aux Loiséens à laquelle vous êtes maintenant habitués.

Cela fait donc quatre mois que vous nous avez confié les Clés du Village et nous pouvons déjà faire un point d'étape en dehors des projets dont vous avez été par ailleurs informés.

Aujourd'hui, après décision du Tribunal rendue le 1er juillet 2014, la Commune de Loisey-Culey a définitivement laissé place à deux nouvelles communes Loisey et Culey. La séparation des biens, des comptes, des contentieux est aujourd'hui pratiquement réglée conformément à l'arrêté préfectoral qui en fixait les règles. Au-delà de ces aspects légaux, matériels et procéduriers, la paix est revenue entre les deux villages et c'est bien là l'essentiel.

Comme j'ai pu l'exprimer lors des festivités du 14 Juillet en présence de nombreux

membres des anciennes équipes municipales qui avaient accepté notre invitation, la situation financière de notre commune est saine, ce qui nous permet d'envisager la réalisation de projets au service de l'évolution et de la remise en état de notre Village. Nous savons maintenant que nous pouvons compter sur l'appui des partenaires institutionnels qui soutiennent les villages ruraux tels que les nôtres, dans leur volonté



d'avancer et de rester en phase avec la société actuelle, en cofinçant les investissements jugés nécessaires. C'est indispensable.

Concrètement, forts de ces soutiens, nous avons pu choisir les entreprises et programmer la restauration du toit de la mairie et de l'église (printemps

2015 compte-tenu des carnets de commandes), la montée en débit pour tous (Nöel 2014) et enfin plus proche dans le temps, la création d'un espace jeunesse sport et loisirs qui consiste à offrir aux enfants du village et/ou du RPI (48 enfants sont inscrits pour la rentrée 2014-2015), des équipements pour faire du sport, bouger, s'amuser et s'épanouir ensemble. Les premiers aménagements commenceront fin Août pour être à disposition dès septembre, notamment dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pour votre parfaite information, sachez que le taux de subventions auquel ce projet est éligible est de près de 80 % répartis entre l'Etat, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération.

Pour conclure, je vous laisse découvrir votre nouveau bulletin communal qui, vous le verrez, ne demande qu'à être baptisé.

Permettez-moi de vous souhaiter de bonnes vacances ou une bonne rentrée selon que vous soyez juilletistes ou aoûtistes.

Festivités du 14 juillet : retour sur images



Les jeux pour les enfants organisés



La retraite aux flambeaux organisée par Alfa

Vous êtes nombreux à nous avoir fait des retours positifs sur les animations qui se sont déroulées les 13 et 14/07. C'est le résultat d'une joyeuse collaboration entre la commune et les 3 associations du village.

Encouragés par votre participation, un tas d'autres projets d'animations ont germé. Franchement sympa de partager des moments comme ça ensemble !



A la découverte du poney organisée par l'association du centre équestre



La garden-party organisée par la Mairie



Une deuxième jeunesse pour les bacs à fleurs !

Vous l'avez certainement remarqué, nos bacs à fleurs en béton se sont parés d'un habillage bois du meilleur effet pour un aspect plus propre et s'intégrant mieux à notre village rural. Les fleurs sont ainsi mises en valeurs. Ces entourages bois, réalisés sur mesure, sont traités autoclave et ont une garantie de 10 ans pour un investissement d'une cinquantaine d'euros en moyenne par bac (suivant la taille). Ils ont été réalisés par la scierie Dylmax de Resson. Ils ont été conçus pour être mobiles et nous les mettrons à l'abri l'hiver.

Nous en profitons pour remercier les habitants qui prennent soin des fleurs plantées dans ces bacs qui ont pris un coup de jeune et qui égayent notre cadre de vie !

Joies et peines partagées

Naissances

Manon, 2ème enfant est née au foyer de M. Mickaël Parisot et de Mme Marion Papazoglou et petite fille de M. Régis Papazoglou et Mme Nicole Papazoglou.

Kais, 1er enfant est né au foyer de M. et Mme Jaouad Dah, arrière petit-fils de M. et Mme Lucien Lagny

Mariages

M. Fabien Lefevre et Mme Gaëlle Regnault
M. Frédéric Lang et Mme Peggy Didot

Décès

Mme Cécile Szydziak
Mme Jeanne Linel
M. Bruno Jolly

Les Arrivées, les Départs

Bienvenue à

- ◆ *M. Matthias Niclou, 45 Grande Rue*
- ◆ *M. Benoît Menoux et Mme Claire Mathieu, 93 grande Rue*
- ◆ *M. Romuald Arnould et Mme Sarah Kahlaoui, rue Pouillon*

Au Revoir à

- ◆ *M. Patrick Niclou,*
- ◆ *Mme Danielle Jeannin*
- ◆ *MM Frédéric et Mickaël Moreau*

Le Blason de Loisey à valider pour la fin de l'année

A la fin de cette année 2014, conformément aux règles en vigueur dans le domaine héraldique (Science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries), le conseil municipal adoptera le blason de la commune de Loisey. Sur la base de la proposition ci-contre formulée par M. Bernard Thomas, porteur de l'histoire de Village et crée par M. Robert-André Louis avec les conseils de la commission héraldique de l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains. Vous trouverez sur le site Loisey.fr, les explications pour décoder ces armoiries. C'est justement sur le site internet que se sont exprimées des avis, des commentaires. Nous restons ouverts à toute proposition autre de blason, sous réserve qu'il soit réalisé dans les règles de l'art. Les éventuelles propositions sont à déposer avant le 30/10/2014 à la mairie ou par mail à mairie-loisey@gmx.fr



Proposition de Blason pour Loisey

En cas d'omissions elles sont involontaires, Veuillez alors nous en excuser .

Petites annonces

Urgent : Offres d'emploi : **2 contrats intérimaires d'une semaine** au mois de septembre pour 2 jeunes de **18 à 25 ans** pour la mise en place du terrain multisport. Embauche par la société agospace. Préalable : s'inscrire à l'agence Adecco de Bar-le-Duc—réponse **avant le 14 août 2014**. (mail de candidature avec coordonnées et numéro de téléphone à nathalie.musset-loisey@hotmail.fr). Entretiens pour le choix des candidats début septembre.

Cherche **bénévole(s) qui souhaite(nt) partager ses (leurs) connaissances sur l'histoire du village** avec les habitants et les touristes (eh oui il y en a) à l'occasion de visites du village par exemple.

Cherche **1 ou 2 personnes intéressées pour une activité liée à la distribution de produits locaux**.

Pour tout renseignement adresser de préférence un mail à nathalie.musset-loisey@hotmail.fr ou sur papier libre avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres du 5 rue de Salmagne.



Nous cherchons un nom pour baptiser notre bulletin communal. Vos idées seront les bienvenues—Petite récompense pour le nom retenu.

Envoyer vos idées par mail à mairie-loisey@gmx.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie pour le 15 septembre 2014

MAIRIE DE LOISEY

Informations Pratiques

Contacts Mairie

Adresse : 72 Grande Rue
55000 LOISEY
Tél secrétariat mairie : **03 29 78 82 16**
mail : mairie-loisey@gmx.fr

Permanences secrétariat de mairie

le mardi de 18H30 à 19h30
le jeudi de 10H00 à 11H30

Permanences du Maire

le mardi de 18H30 à 19h30
et sur rendez-vous (appeler le secrétariat de mairie)

Permanences du 1er Adjoint

le mardi de 18H30 à 19h30
et sur rendez-vous (appeler le secrétariat de mairie)

Location Gite de Groupe

Le gite complet (26 couchages) : 135 euros/jour /- 240 euros pour 2j - 660 euros la semaine complète.

Au nombre de personnes : 7 euros / personne pour un groupe < à 10 personnes—6 euros par personne pour une gourpe > 10 personnes.

Location salle des Fêtes du Mille clubs

Pour les habitants de Loisey : 80 euros le week-end
Pour les habitants de l'extérieur : 170 euros le week-end.

Ouverture Agence Postale

lundi et mercredi 8H30 à 11H30
mardi 14H30 à 18H30
jeudi 14H30 à 17H30
vendredi 8H30 à 10H30

Ouverture Terrain du Mont-blanc

(Attention ! déchets végétaux uniquement et minéraux sur demande sous peine de sanction)
Samedi après-midi de 14 à 17h00

Quel numéro appeler en cas de panne d'eau ?

C'est la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud (Bar-le-Duc) qui gère l'eau. Pour toute question ou panne, il convient de contacter le service Eau qui est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, appeler la permanence à la mairie de Bar-le-Duc joignable 24h/24 au **03 29 79.56.00**

Carte de bus

Il y a lieu de s'adresser à la boutique TUB de Bar-le-Duc qui gère les inscriptions et fait les cartes de bus (Agence TUB—87, Boulevard de la Rochelle 55000 Bar-le-Duc)

Retrouver ces informations à tout moment sur le site loisey.fr

Attention ! Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du 18 au 29 août. Le Maire tiendra sa permanence habituelle le mardi de 18h30 à 19h30